



CAPTUILENET



DESTRUCTEUR DE LICHENS, ALGUES ET MOISSISSURES



- ▶ Elimine les moisissures, les lichens et les algues.
- ▶ Application aisée par simple pulvérisation.
- ▶ Miscible à l'eau.
- ▶ Très économique.
- ▶ Sans solvant. Ininflammable.
- ▶ Produit neutre, sans attaque sur les supports.
- ▶ Utilisable sur tous les types de toitures (tuile, ardoise, shingle, fibrociment, chaume), sur les terrasses, les façades et les terrains de tennis.
- ▶ Sans attaque sur les vitres, le zinc, l'aluminium.

APPLICATION

Dose d'emploi

- Zones peu envahies : diluer à environ 15 % dans l'eau (environ 1V + 5V d'eau).
- Zones moyennement envahies : diluer à 20 % (1V + 4V d'eau).
- Zones très envahies : diluer à 25 % (1V + 3V d'eau).

Pulvériser jusqu'à saturation du support. Laisser agir au moins 48 h puis rincer à l'eau sous pression ou ne pas rincer et laisser le produit agir dans le temps. Pour une bonne prévention, appliquer CAP TUILENET tous les ans à 10 %, même si aucune apparition visible n'est remarquée. Ne pas rincer. Les périodes d'emploi idéales :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
		✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓	

Rendement : 1 litre de solution pour 4 à 6 m² suivant l'état de surface. Une fois le support traité, il peut être protégé par une peinture ou par un hydrofuge Zep.

Nota : ne pas appliquer par temps de pluie, de gel ou de forte chaleur.

UTILISATEURS

Services entretien de tout type de sociétés, entreprises du bâtiment, syndicats de copropriétés, peintres, mairies, terrains de sports, maisons de retraite, etc...

S'UTILISE AVEC

Pulvérisateurs manuels, surpresseurs pour le rinçage.

CONDITIONS D'EMPLOI

Protéger la végétation avoisinante (pelouses, arbres, fleurs, etc...). Eviter l'écoulement vers les cours d'eau. Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

CARACTÉRISTIQUES

Aspect : liquide limpide incolore.
Densité : 1 environ.
pH : 7 environ.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

POUR UNE DÉMONSTRATION :
CONTACTEZ VOTRE REPRÉSENTANT ZEP
OU LE SERVICE COMMERCIAL : 02 37 65 50 52

Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société **Pro5** www.pro5.fr

PROTECTION PRÉCONISÉE : gants nitrile, lunettes, vêtement de protection.

D2210-0121

